

TOULOUSE

Vendredi 2 juin 2023



Commissaires des Courses: François CAZAUX, Mathieu DUFFILOL, Marie-Pierre BERGER, Manuel DEMNARD Directrice de Réunion : Sandrine LOUGARRE - Secrétaire des Commissaires : Christophe BOHNE

Code des Courses: Article 205 III (extrait) Ni les Commissaires de courses, ni les personnes auxquelles ils délèguent des fonctions techniques ne peuvent les exercer pour toute réunion de courses dans laquelle ils seraient directement intéressés.

1re Course

Opérations: 16 h 10 - Départ: 16 h 40

PRIX DE BOUCONNE

(Classe 3) - Haies

26 000 € - (11960, 5980, 3380, 2340, 1170, 780, 390)

Pour tous poulains et pouliches de 4 ans, n'ayant pas, depuis le 1er septembre de l'année dernière inclus, en courses à obstacles, reçu 14.000 (victoires et places). Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses de haies (victoires et places): 1 k. par 4.000.

Prime supplémentaire pouliches 4 ans: 15 %





2^e Course

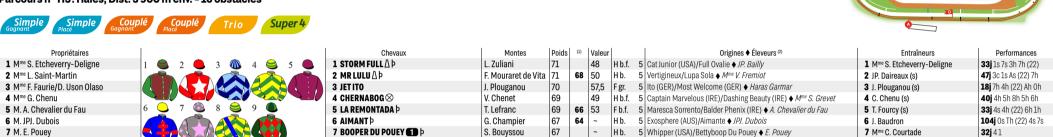
Opérations: 16 h 45 - Départ: 17 h 15

PRIX DU PONT-LONG

(Classe 3) - Haies **26 000 € -** (11960, 5980, 3380, 2340, 1170, 780, 390)

Pour tous chevaux de 5 ans, n'ayant pas, depuis le 1er novembre de l'année dernière inclus, en course à obstacles, reçu une allocation de 8.000. Poids: 67 k. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en courses à obstacles (victoires et places): 1 k. par 2.500 cette année et par 5.000 l'année dernière. Parcours nº H3: Haies, Dist. 3 900 m env. - 16 obstacles

8 LA MOME DU PARADIS Δ



3^e Course

8 Mme G. Chenu

9 S. Munir/I. Souede

Opérations: **17**h**20 -** Départ: **18**h**00**

PRIX DU BOULINGRIN

T. Vodrazka

20 000 € - (10 000, 4 000, 3 000, 2 000, 1 000) ° Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans. Parcours n° P6: Plat, Dist. 2100 m env. Référence: +25



Propriétaires 1 Inversiones Ondarreta SL

2 I. Corbani/Ec. Pandora/A. Mouknass

3 N. Benmahrez/K. Moysset/CD. Lauffe













1 ROI DU MONDE 🌵
2 LOVING STAR
3 GREAT PROMISE
4 MRS JENNEY Þ
5 ALTA CHOP \$
6 TARANAK∆
7 RECOLEROS △
8 ARCUBIATU
9 MANAKELO

14 TREMONT⊗♭

15 IZAKAYA⊗Þ

6 I. Mendizabal 7 D. Morin 3 G. Guedj-Gay 8 R. Dubord 9 F. Veron 4 V. Seguy 1 M. Forest 2 A. Crastus

59,5 59 55 54,5 53

57,5 34 F b.f. Mb. **52,5** 30 29,5 Hb. Hal.

64 55*

d 65

Origines ♦ Éleveurs (2 34,5 Hb. 3 Recoletos/Amancaya (GER) ♦ Comunidad Hereditar Quereda H. 3 Cloth Of Stars (IRE)/Wheels Of Love (IRE) ♦ Ecurie Pandora Racing 3 Wootton Bassett (GB)/Vitizza ♦ Ecurie de L'Aure 3 Shalaa (IRE)/Mrs Bettina (USA) ♦ G. Strawbridge 3 Born To Sea (IRE)/My Princess . A. Chopard 3 Zarak/Amour Malpic (IRE) ♦ M. Bridoux 3 Recoletos/Marron (GB) ♦ Haras d'Etreham 3 French Fifteen/Tamina Hanum ♦ A. Bardini

3 Zoffany (IRE)/Sanjita (IRE) ♦ L. Benoit

5 Manbolix/La Deauvillaise ♦ A. Lucas

5 No Risk At All/Ever Teene ♦ B. Compign

1 RC. Montenegro 2 F. Rohaut (s) 3 J. Resimont 4 F. Rohaut (s) 5 O Trigodet (s) 6 RC. Montenegro 7 S. Brogi 8 C. Escudei

14 J. Resimont

15 P. Ventena Alve

Entraîneurs

8 C. Chenu (s)

15i3456 **26j**9160(22) **15j** 2 9 7 (22) 6 **26j**44220 21i37380 **48j**32665

590j (21) Th Ah 6h 7h

Performances

49j81849

32i 4 4 2 2 (22)

12j14296

419j (22) 8h Ah

4^e Course

Référence: +35

4 M. G. Strawbridge

7 M. P. Fellous

8 M. A. Bardin

9 M. P. Sogorb

5 JL. Raymond/A. Chopard

6 M. Alv. Urbano-Roldan

Opérations: 18 h 05 - Départ: 18 h 37

PRIX DES MINIMES

5 A. Gutierrez Val

(Classe 4) - Handicap de catégorie

14000 € - (7000, 2800, 2100, 1400, 700) ° Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus)

Pour chevaux entiers, hongres et juments de 4 ans et au-dessus. Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur inférieure ou égale à 25 k. Parcours nº P3: Plat, Dist. 1 400 m env.





-13 G. Guedj-Gay

-7 Lu. Armand



14 M. D. Lauffer

15 M. P. Ventena Alves







19,5 Hb.



8 Most Improved (IRE)/Sheema (GB) ♦ SARL Jedburgh Stud

7 Siyouni/Russian Love (IRE) • SC Ecurie de Meautry



15j15000

15j74362

LES DIVERSES MENTIONS FIGURANT SUR CE PROGRAMME NE SONT DONNÉES QU'À TITRE DE SIMPLES RENSEIGNEMENTS

sses indique que le produit est assimilé aux chevaux nés et élevés en France – * Ordre du tirage au sort des places à la corde – Cheval portant: 🛇 des œillères. 💠 des œillères Australiennes. 🗘 un bonnet. Þun attache-langue – ★ Chevaux nés dans le second semestre (R) Représentant d'un propriétaire autorisé temporairement à ne pas courir sous son nom, tout en conservant ses couleurs – (s) Société d'Entraînement – K € : Prix de réclamation en milliers d'euros – V Jument ayant été saillie – (A) Cheval assimilé Pur-Sang – (SF) Cheval Selle Français – (AA) Cheval Anglo-Arabe – (AC) Cheval Arabe – (AC) Cheval Arabe – (AC) Cheval Arabe – (AC) Cheval Anglo de Complément – (AQ) Cheval Autre Que de Pur-Sang – (AK) Cheval Anglo de Croisement – (1) Modification du poids porté par le cheval – (2) Cheval autorisé à courir déferré des postérieurs – > Cheval inédit, mais ayant participé à une course école – Dépassement de poids: a, 1 livre ; b, 2 livres; c, 3 livres; c, 4 livres; c, 5 livres; d, 4 livres; g, 7 livres; h, 8 livres - Cheval en italique: Cheval temporairement interdit de courir dans un handicap - Cheval en italique:

(-) et N° de corde: "Cheval autorisé à entrer parmi les derniers dans les stalles" - Nom du jockey en caractère gras: jockey utilisant son joker - (2) Dans le cas de pluralité d'éleveurs, seul l'éleveur majoritaire est mentionné par ordre alphabétique - 1 Engagement supplémentaire 1 - 2 Engagement supplémentaire 2 -Valeur: appréciation du handicapeur du niveau du cheval au vu de ses performances précédentes - Valeur *: Chevaux absents depuis 5 mois et + - "~": chevaux n'étant pas qualifiés dans les handicaps en France - Chiffre en gras dans les performances: nombre de jours depuis la dernière course. ° La prime au propriétaire est réservée aux chevaux nés et élevés en France ou assimilés. Elle est calculée sur la base de l'allocation perçue par le propriétaire du cheval.

Opérations: 18h42 - Départ: 19h15

PRIX DE MONTOULIEU

(Maiden)

21000 \in - (10500, 4200, 3150, 2100, 1050) ° Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus)

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k.

Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Parcours n° P8: Plat, Dist. 2400 m env.





6° Course

Opérations: 19 h 20 - Départ: 19 h 50

PRIX QUITAINE

Arabes Purs

18 000 € - (9 000, 3 600, 2700, 1800, 900)

° Prime Propriétaire: 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus).

Pour poulains entiers, hongres et pouliches de 3 ans inscrits au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munis d'un livret signalétique, n'ayant jamais gagné. Poids: 58 k. Les chevaux n'ayant jamais couru recevront 2 k.

Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix. Parcours nº P6: Plat, Dist. 2100 m env.





7^e Course

Opérations: **19** h **55 -** Départ: **20** h **30**

PRIX DU TOUCH

Steeple-Chase - Handicap de catégorie

28 000 € - (12 600, 6160, 3 640, 2 520, 1400, 980, 700)

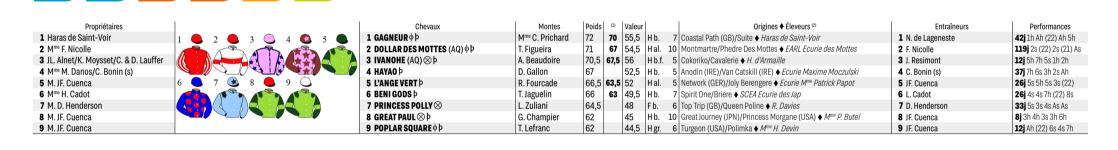
Pour tous chevaux de 5 ans et au-dessus, n'ayant pas, cette année, en steeple-chase, été classés 1er ou 2e d'une course de dotation totale de 59.000.

Seront qualifiés dans cette épreuve, les chevaux auxquels le handicapeur aura attribué une valeur égale ou inférieure à 56 k.

Super 4

Parcours nº S2: Steeple-Chase, Dist. 4 200 m env. - 20 obstacles (Haie - Mur - Open Ditch - Rivière des Tribunes - Haie - Talus - Oxer - Fence - Bull Finch - Double Barrière - Mur -Open Ditch - Rivière des Tribunes - Haie - Talus - Oxer - Fence - Bull Finch - Double Barrière - Haie) Références: 5ans, +14,5; 6ans et +, +16,5.





8^e Course

Opérations: 20 h 35 - Départ: 21 h 00

PRIX AISSA - PRIX VERONIQUE BRIAT

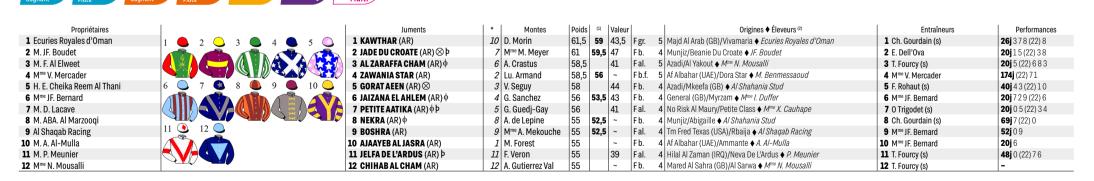
Femelles - Arabes Purs

16 000 € - (8 000, 3 200, 2 400, 1 600, 800)

° Prime Propriétaire : 80 % (2 & 3 ans), 55 % (4 & 5 ans), 45 % (6 ans & au-dessus).

Pour juments de 4 ans et au-dessus inscrites au Stud-Book arabe de leur pays d'origine affilié à la WAHO et munies d'un livret signalétique. Poids: 4 ans, 55 k.; 5 ans et au-dessus, 57 k. 1/2. Surcharges accumulées pour les sommes reçues en victoires et places depuis le 1er janvier 2022 inclus: 1 k. par 4.000. Les remises de poids prévues à l'Article 104 du Code des Courses au Galop sont applicables dans ce prix Parcours nº P6: Plat, Dist. 2100 m env.





Samedi 3 juin, courses à : Auteuil, à partir de 12 h 55 - Lyon-Parilly (Plat), à partir de 15 h 50 Prochaine réunion à Toulouse (Trot): jeudi 8 juin, à partir de 17 h 45

LES JEUX D'ARGENT ET DE HASARD PEUVENT ÊTRE DANGEREUX: PERTES D'ARGENT, CONFLITS FAMILIAUX, ADDICTION...







RETROUVEZ NOS CONSEILS SUR JOUEURS-INFO-SERVICE.FR (0974751313 – APPEL NON SURTAXÉ)

Tout sur les hippodromes de France Galop (dates, accès, services, réservation restaurant...) sur www.france-galop.com - État du terrain : www.france-galop.com, rubrique courses

RECOMMANDATIONS ET AVIS AU PUBLIC

- 1er Les parieurs doivent conserver leurs récépissés du Pari Mutuel jusqu'à l'affichage des rapports officiels.
- 2º Les gains des paris sont payés aux différents guichets du Pari Mutuel de l'hippodrome. Le paiement se poursuit sur l'hippodrome pendant une demi-heure après l'arrivée de la dernière course.
- 3º Ils peuvent également être payés pendant 60 jours à compter de leur mise en pajement sur tous les autres hippodromes (dans la limite des heures prévues pour l'enregistrement des paris) et dans tous les points de vente PMU pour les réunions prévues au programme national PMU 4º Toute somme revenant aux parieurs gagnants à la fin d'une transaction de paris supérieure à 2000 € est exclusivement payable par chèque bancaire, sur présentation uniquement d'une pièce d'identité valide
- 5° Les paiements en espèces des gains et des mises sont limités à 1 000 €, en application de l'article D112-3 du Code Monétaire et Financier.